

La guerre de cent ans

Suite et fin



Par **Valérie TOUREILLE**,
Historienne, professeur d'université,
spécialiste du Moyen-Age

Samedi 3 octobre 2026 à 14h30

Château de Maisons-Laffitte

Après la cinglante défaite d'Azincourt (1415) et le honteux traité de Troyes (1420), la France semble être sur le point de disparaître. Le roi fou, Charles VI, a déshérité son fils légitime, pour choisir le roi d'Angleterre comme successeur. C'est dans ce contexte délétère, où la guerre civile continue de faire des ravages, que surgit Jeanne d'Arc. Elle parvient à libérer Orléans et à faire sacrer l'héritier légitime à Reims. Après la brève épopée de la Pucelle, le roi Charles VII -désormais sacré- va encore devoir batailler pendant près de 20 ans pour imposer son autorité et reconquérir les territoires perdus de son royaume. Il lui faudra réformer l'armée et la doter d'une nouvelle force de frappe pour mettre fin à l'occupation anglaise et à plus de cent ans de conflit....

.

✂-----

Réservation : Conférence du samedi 3 octobre 2026 à 14h30
La guerre de 100 ans, suite et fin

Nom(s) et prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

Ci-joint chèque de :Euros - soit : Euros X personne(s)

Pour toute réservation par avance :

- Plein tarif : 12 Euros
- Tarif réduit : 6 Euros (« Amis du château », ou membres des sociétés historiques des Yvelines, ou étudiants)

Billetterie sur place 13 € et 7 €

A envoyer à : SACM 89 rue de la Muette – 78600 Maisons-Laffitte

Ou à régler directement sur notre site : www.amisduchateau.fr